



L.A.S.T : Lieu d'Accompagnement à la Santé sans Tabac

Les fumeurs de tabac tendent à effectuer leurs premières tentatives d'arrêt seuls en mobilisant des aides facilement accessibles, comme la cigarette électronique ou des applications par exemple. A l'autre extrémité des trajectoires d'arrêt, les consultations spécialisées reçoivent des fumeurs ayant déjà, pour la plupart, des conséquences morbides de leur tabagisme.

Si nous attendons la demande d'aide à l'arrêt des fumeurs, celle-ci arrivera souvent trop tard, avec un gradient pénalisant les personnes les plus vulnérables et les plus dépendantes.

Notre projet, L.A.S.T, propose donc aux lieux de soins primaires (cabinets médicaux et paramédicaux, officines etc.) d'aider leur propre patient à se séparer du tabac. Pour cela le projet met à disposition, gratuitement, des ressources sous forme d'outils, de formations et d'accompagnement accessibles **sur inscription sur le site internet** : www.last-na.fr.

Cette prise en charge et cette proposition d'aide par les professionnels de soins primaires permet un accompagnement des fumeurs en proximité temporelle, géographique et humaine et de saisir plus facilement les opportunités d'une démarche d'arrêt.

Une 1^{ère} étude pilote a été réalisée sur le bassin de vie d'Arcachon La Teste de Buch et a démontré la viabilité, l'acceptabilité et la faisabilité du projet. D'autres études sont en cours et analysent le processus de déploiement et la pérennité du projet dans la perspective de sa généralisation. Actuellement, le projet compte plus de 700 inscriptions « L.A.S.T » en Nouvelle-Aquitaine.

Nous nous proposons de vous rencontrer au sein de vos cabinets afin de vous présenter plus amplement ce projet. Pour cela, vous pouvez contacter le chargé de projet en charge du déploiement au sein de votre département : benjamin.beaufils@coreadd.com / 0648104530

L.A.S.T est porté par l'association COREADD Nouvelle-Aquitaine (Coordination Régionale Addictions) en partenariat avec le service prévention du CHU de Bordeaux ainsi que l'URPS Chirurgien-dentiste de Nouvelle-Aquitaine et financé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

